Andermatt France

Andermatt France SAS
80 chemin de l'Aviation · Domaine du Makila · Bât B
64200 Bassussarry
Tel. +33 (0)5 64 11 51 04
contact@andermatt.fr · www.andermatt.fr

NEEMAZAL®-T/S - Insecticide d'origine végétale

A base d'extrait d'*Azadirachta indica*

AMM n°2140090

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE n° 834/2007.

Composition : Azadirachtine A
Concentration : 9,8 g/L
Formulation : EC (Concentré Emulsionnable)
Conditionnement : Bidon de 1L, 5L et 25L.

DAR : 3 jours
DRE : 48h
pH : 7

USAGES, DOSES HOMOLOGUEES

Culture	Usage	Dose	Stades d'application	Nb appli max et intervalle entre applications
Tomate, Aubergine (uniquement autorisé sous abri)	**Aleurodes Chenilles phytophages Mouches, Pucerons et Thrips**	3 L/ha	Entre les stades BBCH 10 et BBCH 85	**3 par an et par culture** pour contrôler l'ensemble des ravageurs 7 jours
Concombre, courgette, cornichons et autres cucurbitacées à peau comestibles (uniquement autorisé sous abri)			Jusqu'au stade BBCH 85	
Cultures florales et Plantes vertes (uniquement autorisé sous abri)			Entre les stades BBCH 10 et BBCH 85	

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Dès la détection des premiers individus : 2 à 3 applications à 3 L/ha à 7 jours d'intervalle.
Faire des **blocs** de 2 à 3 **traitements**.

NeemAzal®-T/S est particulièrement efficace en début d'infestation, lorsque les populations sont encore peu développées.

MODE D'ACTION

Un triple mode d'action :
NeemAzal®-T/S fait preuve d'une systémie « locale » dans la plante. Il agit par ingestion.

1. **Arrêt de l'alimentation :** quelques heures après l'ingestion, l'insecte cesse de s'alimenter. La sécrétion de miellat s'arrête.
2. **Inhibiteur de mue :** environ une semaine après l'ingestion, le process de mue des insectes est interrompu. Les larves meurent.
3. **Effet sur la reproduction des ravageurs cibles :** arrêt de la reproduction et des pontes des ravageurs cibles.

Andermatt France SAS
80 chemin de l'Aviation · Domaine du Makila · Bât B
64200 Bassussarry
Tel. +33 (0)5 64 11 51 04
contact@andermatt.fr · www.andermatt.fr

RESULTATS ESSAI *TUTA ABSOLUTA*

Produits : NeemAzal®-T/S et Lepinox® Plus
Culture : Tomate

Cible : *Tuta absoluta*
Lieu : dpt 66, Staphyt, 2018

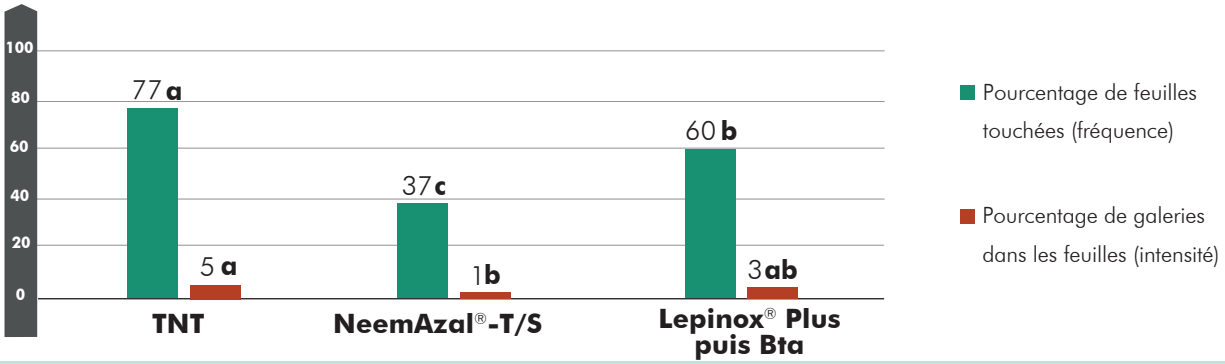

Modalités :
- TNT
- NeemAzal®-T/S : 3 applications (3L/ha) - Cadence 15 jours
- Lepinox® Plus, puis *Bacillus thuringiensis aizawai* (Bta) : 3 applications (1 kg/ha), puis 3 applications (1 kg/ha) - Cadence 7 jours

Comptage sur 50 feuilles - Notation au 07/09/2018 - Stade BBCH 81

Résultats :
Modalité NeemAzal®-T/S et modalité Lepinox® Plus, Bta significativement différents du TNT.

Modalité	Nombres de larves *Tuta absoluta* comptées sur 50 feuilles	Efficacité
TNT	28 a	
NeemAzal®-T/S	9 b	68%
Lepinox® Plus, puis Bta	14 b	50%

RESULTATS ESSAI THRIPS EN CULTURES FLORALES

	Efficacité du NeemAzal®-T/S (3 L/ha) (en %)		Efficacité du produit de référence (en %)	
Paramètre observé	Nb d'essais	Moy.	Nb d'essais	Moy.
Nombre d'individus (larves et adultes)	9	69	9	87

Andermatt France SAS
80 chemin de l'Aviation · Domaine du Makila · Bât B
64200 Bassussarry
Tel. +33 (0)5 64 11 51 04
contact@andermatt.fr · www.andermatt.fr

COMPATIBILITE AVEC LES AUXILIAIRES

NeemAzal®-T/S s'**intègre dans des programmes de Protection Biologique Intégré** (PBI).
Nous consulter pour le positionnement.

Compatible avec un grand nombre d'auxiliaires.
Pour les auxiliaires de niveau 2 (25 à 50% de mortalité) ou 3 (50 à 75% de mortalité), appliquer NeemAzal®-T/S avant les lâchers ou localement sur populations bien établies (nous consulter pour plus de détails).
Persistance d'action d'environ 7 jours.

UTILISATION EN ASSOCIATION

Nous recommandons d'utiliser NeemAzal®-T/S en solo.
Des utilisations en association sont tout de même possibles avec :

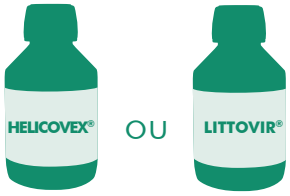

Mise en garde

Attention risque de phytotoxicité sur certaines variétés en cultures florales*.
Ces espèces/variétés montrent :

Phytotoxicité sur bourgeons selon les espèces : *Begonia semperflorens, B. elatior-Hybrids, Chrysanthemum* (Deep Luv), *Euphorbia pulcherrima* (Peter Star, Cortez), *Gerbera* (Pretty Red, Sigma, Luciana, Hydroponics – Chateau, Emperor, G´oldspark, Icefolly, Leila, Margarita, Mario, Napoli, Olilia, Optima, Purity, Red Explosion, Rosty, Ruby Red, Santos, Serena, Timo, Vigoury, Dream, Kimsey, Siby), *Impatiens-Neu-Guinea-Hybrids, Impatiens walleriana, Isotoma Pratia fluviatillis* (Blue Star Creeper), *Pelargonium-Peltatum-Hybrids, P.-Zonale-Hybrids, Solanum rantonnetti, Saintpaulia* (Miho io), *Tagetes, Tulbaghia vioacea* (Tricolos Society), *Verbena* (plusieurs variétés).

Phytotoxicité sur feuilles (enroulement, déformation) : *Abutilon-Hybrids, Begonia elatior-Hybrids, Callistemon citrinus* (Dwarf Botle Brush), *Cestrum, Clytostoma callistegiodes* (Lavender Trumpet Vine), *Dahlia-hybrid* (Dwarf Dahlia), *Datura, Euphorbia pulcherrima, Impatiens-Neu-Guinea-Hybriden, Impatiens walleriana, Gypsophila paniculata* (Baby´s Breath), *Liriope spicata* (Silver Dragon Lilyturf), *Magniloa stellata* (Royal Star), *Passiflora, Solanum rantonnetti*.

Pour les nouvelles variétés (sorties dans les 4 dernières années) faire un test préalable.

ORIGINE de NEEMAZAL®-T/S

La matière active (Azadiracchtine A) de NeemAzal®-T/S est **issue d'une extraction acqueuse des amandes de l'arbre *Azadirachta indica***, également appelé margousier. Celles-ci sont d'abord pressées à froid. Les matières actives extraites par distillation à l'eau sont ensuite **formulées avec de l'huile végétale neutre et biologique.**

Ce mode d'extraction, **breveté par la société Trifolio GmbH**, assure un standard de **qualité élevé** : maîtrise des impuretés et des concentrations des différents composés, qualité sanitaire (absence d'aflatoxines et de résidus de solvants). Grâce à cette maîtrise d'extraction, l'**efficacité** et la **sélectivité** (notamment sur auxiliaires) de NeemAzal®-T/S sont **contrôlées**.

Andermatt France SAS
80 chemin de l'Aviation · Domaine du Makila · Bât B
64200 Bassussarry
Tel. +33 (0)5 64 11 51 04
contact@andermatt.fr · www.andermatt.fr

L'arbre du margousier

Les fruits

Les coques

Les amandes

Durée de **stockage** maximale de NeemAzal®-T/S = 15 mois.
Précaution d'emploi : Consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur Quick-FDS. Porter les équipements de protection individuelle appropriés. Se référer à l'étiquetage du produit.
Visitez le site www.agriculture.gouv.fr/ecophyto.

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

EUH208 : Contient de l'Azadirachtine. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

SGH08

SGH09

*Compatibilité avec les végétaux
Chez les plantes, qui en règle générale tolèrent bien les traitements, il peut y avoir certaines variétés qui sont sensibles. On ne peut pas exclure, en fonction des changements de conditions durant l'année et du nombre important de variétés et de sorte, qu'il ne puisse y avoir de dégâts. Pour cela aucun risque ne peut être exclu avec NeemAzal®-T/S. Le risque de l'utilisateur ne peut être pris en charge. Il est donc recommandé, avant de traiter de grande quantité de plantes, de faire un test de compatibilité sur quelques plantes ou feuilles d'un stade similaire. Les indications sur les éventuels dégâts dûs au NeemAzal®-T/S proviennent de conditions de la pratique et ne sont ni exhaustives, ni contractuelles.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE L'UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT ET LA FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ (article 66 du règlement UE 1107/2009)**.**

Distribution et Homologation par Andermatt France - 80 chemin de l'aviation - Domaine du Makila - Bât B - 64200 Bassussarry - tél : 05 64 11 51 04 - contact@andermatt.fr
www.andermatt.fr

Novembre 2019